



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>43488</b>	<b>De M. Victor Habert-Dassault ( Les Républicains - Oise )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Transports		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique &gt;</b> transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Dégradation des services de proximité en gare	<b>Analyse &gt;</b> Dégradation des services de proximité en gare.
Question publiée au JO le : <b>11/01/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la dégradation des services de proximité en gare. Les usagers rencontrent de plus en plus de difficultés à acheter ou même échanger leurs titres de transport en gare du fait de l'absence de point de vente, de pannes de distributeurs ou encore de l'obligation de réaliser les démarches depuis la plateforme internet. Or bien des usagers, souvent les personnes âgées, n'ont pas l'habitude d'utiliser les nouvelles technologies. Afin de maintenir un service public de proximité, il est important que les usagers de la SNCF puissent acheter ou échanger un titre de transport depuis la gare. Il souhaite savoir ce que compte faire le Gouvernement à ce sujet.